

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St./ 11 rue, Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Scientific, Medical and Photographic Division /
Division de l'équipement scientifique, des produits
photographiques et pharmaceutiques
11 Laurier St./ 11 rue, Laurier
6B1, Place du Portage
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet KIOSK REPLACEMENT RFP	
Solicitation No. - N° de l'invitation 47054-124625/A	Amendment No. - N° modif. 017
Client Reference No. - N° de référence du client 1000304625	Date 2012-10-03
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$XQ-002-24695	
File No. - N° de dossier 002xq.47054-124625	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2012-10-09	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Chevrier, Stéphane	Buyer Id - Id de l'acheteur 002xq
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-8224 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation

47054-124625/A

Amd. No. - N° de la modif.

017

Buyer ID - Id de l'acheteur

002xq

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1000304625

File No. - N° du dossier

002xq47054-124625

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Veillez consulter la modification 017 à la page suivante.

MODIFICATION DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS 017

La présente modification de la demande de soumissions vise à :

1. Répondre aux questions de clarification suivantes soumises par des soumissionnaires éventuels.
2. Modifier la demande de soumissions.

1. DEMANDES DE PRÉCISIONS ET RÉPONSES

N° TPS GC	Référence à la DP	Titre/Sujet	N° de QC	Question de clarification	N° de RC	Réponse à la clarification
108	Annexe A – Énoncé des travaux	Section 27 «Niveau de service relatif à la disponibilité du poste et crédits de service»	QC17.1	<p>Le montant des sanctions qui seraient imposées dans le cadre de la DP est de 10 000 \$ par mois, par poste.</p> <p>Ce montant est disproportionné par rapport aux frais que le Canada paierait et par rapport aux répercussions qu'une interruption aurait sur l'ASFC et les utilisateurs de Nexus.</p> <p>Tout fournisseur responsable devrait tenir compte de ce risque financier élevé dans le prix au Canada.</p> <p>Nous ne croyons pas que cela représenterait le meilleur rapport qualité-prix ni que ce serait juste pour le Canada et les fournisseurs éventuels.</p>	RC17.1	<p>Le crédit global sera déterminé en fonction du rendement de tous les postes installés et opérationnels dans tout mois donné. Veuillez SVP consulter les modifications M1 et M2 ci-dessous à la section 2 de cette modification de DP.</p>

2. MODIFICATIONS

M1: À la section 27“ Niveau de service relatif à la disponibilité du poste et crédits de service” de l'annexe A – Énoncé des travaux:

SUPPRIMER:

Item ix) au complet.

INSÉRER:

Item ix)

Si le poste n'atteint pas le niveau de service quant à la disponibilité minimale au cours d'un mois donné, l'entrepreneur doit accorder au Canada un crédit correspondant au montant suivant : pour chaque tranche de 0,1 % sous le niveau de service quant à la disponibilité minimale exigée au cours d'un mois donné, l'entrepreneur devra accorder au Canada un crédit de 1 000 \$, jusqu'à concurrence de 10 000 \$. Le crédit global total sera déterminé en fonction du rendement de tous les postes installés et opérationnels dans tout mois donné.

M2: À la section 27“ Niveau de service relatif à la disponibilité du poste et crédits de service” de l'annexe A – Énoncé des travaux

SUPPRIMER:

Item xi) au complet.

INSÉRER:

Item xi)

Si l'entrepreneur ne fournit pas un poste fonctionnel conforme à toutes les exigences et à toutes les fonctions décrites à l'annexe A selon le calendrier précisé dans cette même annexe, il doit accorder au client un crédit correspondant au montant suivant : Pour chaque semaine, complète ou partielle, de non-fonctionnement du poste qui suit les dates indiquées au calendrier de l'annexe A, l'entrepreneur doit accorder au client un crédit de 1 000 \$, jusqu'à concurrence de 10 000 \$. Le crédit global total sera déterminé en fonction de l'état de préparation opérationnelle de tous les postes.

TOUTES LES AUTRES CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES